

Prévention canicule

La ville d'Albi et le centre communal d'action sociale vous informent

Inscription au registre du plan canicule

Le registre canicule, c'est quoi?

Depuis les événements survenus lors de la canicule de l'été 2003, la loi du 30 juin 2004 confie aux maires la charge de recenser les personnes âgées et les personnes handicapées isolées à leur domicile, ceci en prévention de risques climatiques exceptionnels.

Qui est concerné par l'inscription sur ce registre?

Il s'adresse aux personnes résidant à leur domicile et isolées

- âgées de 65 ans et plus
- âgées de plus de 60 ans et reconnues inaptes au travail
- adultes handicapés

Comment s'inscrire sur le registre?

C'est une démarche volontaire (facultative), qui s'effectue à la demande :

- de la personne concernée ou de son représentant légal
- d'un tiers (parent, voisin, médecin traitant, service d'aide à domicile...)

Selon les modalités suivantes :

- par écrit en remplissant le formulaire ci-joint et en le retournant par courrier au CCAS de la ville d'Albi 2 avenue colonel Teyssier 81000 Albi ou par mail à ccas@mairie-albi.fr
- avec l'aide d'un agent du CCAS par téléphone au 05 63 49 10 44 ou directement à l'accueil du CCAS
- en ligne, via le formulaire d'inscription disponible sur le site internet de la ville

En retour, un accusé de réception est envoyé par le CCAS à la personne inscrite sur le registre ou à son représentant légal. À noter qu'à tout moment il est possible pour la personne inscrite de rectifier les informations ou de demander la radiation de ce registre.

Pour plus de précisions:

Contactez le CCAS au 05 63 49 10 44, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

Quel est l'intérêt du registre?

L'objectif de ce dispositif de prévention est de favoriser l'intervention des services sociaux et sanitaires auprès des personnes inscrites en cas de déclenchement par monsieur le préfet, du plan d'alerte et d'urgence. Il doit permettre d'avoir un contact périodique avec les personnes inscrites afin de leur apporter les conseils et l'assistance dont elles ont besoin.

.....
***Ce registre nominatif est confidentiel.
Il est conservé et mis à jour
par le CCAS de la ville d'Albi.***

***Il peut être transmis au préfet
à sa demande en cas d'alerte et d'urgence.***

.....



Prévention canicule

Formulaire d'inscription



Bénéficiaire

Sur le registre nominatif

Au titre de personne âgée personne handicapée

Nom - Prénom Nom de naissance

Adresse

Bâtiment Escalier Étage

Code postal/ville Tél. Portable

E-mail

Date de naissance Lieu de naissance

Vous vivez :

Seul Oui Non

En couple ou avec une tierce personne Oui Non

En famille Oui Non

Pensez-vous vous absenter cet été ? Si oui à quelle période

Avez-vous un animal de compagnie ? Oui Non

Famille

Avez-vous des enfants ? Oui Non

Personne(s) de votre entourage à contacter en cas de besoin

Nom Parenté Tél.

Nom Parenté Tél.

Nom Parenté Tél.

Prise en charge sanitaire et sociale

Médecin traitant Téléphone

Infirmière Téléphone

Assistante sociale Oui Non Nom Tél.

Service aide ménagère Oui Non Nom Tél.

Portage des repas Oui Non Nom Tél.

Téléassistance Oui Non Nom Tél.

Femme de ménage Oui Non Nom Tél.

De quels moyens disposez-vous pour vous maintenir au frais ? Ventilateur Air conditionné Autre

Si la demande d'inscription est formulée par un tiers

Nom - Prénom

Adresse

N° de téléphone

Observations

Formulaire d'inscription à retourner à l'adresse suivante

C.C.A.S - 2 avenue Colonel Teyssier 81000 ALBI - ccas@mairie-albi.fr - 05 63 49 10 44